

**S.I.R.P. DANCY, LE GAULT ST-DENIS, MORIERS,
PRE ST-EVROULT, PRE ST-MARTIN**

8 Place de l'Eglise 28800 LE GAULT SAINT DENIS

Tel : 02.37.47.28.85 Fax : 02.37.47.24.66. Email : mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni **le lundi 22 juin 2015 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de M. Benoist MOREAU, Président.

Présents : M. CHARPENTIER Patrick, M AME Serge, M. DURAND Guillaume, M. MOREAU Benoist, M. DEL PESO David, M ROULLEE Alain, M. CHABOCHE Fabrice, Mme FICHOU Aurélie, Mme CHARPENTIER Virginie, M. BRAYDA-BRUNO Jean-Marc, M. HY Jean-Louis, Mme AUBERT Laetitia, Mme PERIER Marie-Stella.

Absents : M ROZAIRE Pascal, M. FOUQUÉ Jacques, Mme LE TALLEC Marie (suppléante Mme PERIER Marie-Stella)

Secrétaire de séance : Mme CHARPENTIER Virginie

Le conseil Syndical,

- Après avoir pris connaissance des nouveaux tarifs de notre fournisseur pour la rentrée 2015 et de l'augmentation des charges de personnel, certains membres du conseil proposent de fixer les tarifs en fonction du quotient familial, cette proposition n'est pas retenue pour le moment et le conseil décide de fixer le tarif des repas enfants à 3,25 € et celui des repas adultes à 5,43 €.
- Vu le départ à la retraite d'un agent et la nécessité de renforcer la surveillance pendant la pause méridienne, décide de demander une mise à disposition de personnel de la Communauté de communes et de renouveler la convention déjà existante.
- Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, le contrat d'un agent chargé de l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire effectués des heures complémentaires, il est nécessaire d'augmenter son temps de travail, l'augmentation étant supérieure à 10%, le Centre de gestion doit être consulté.
- Investissements :
 - o Sécurisation du portail de l'école : des devis vont être demandés aux entreprises.
 - o Vu l'augmentation des effectifs de l'école, il y a une possibilité d'ouverture d'une huitième classe, ce qui pose un problème de locaux. Plusieurs possibilités sont envisagées dont la construction d'un bâtiment par la communauté de communes qui serait mis à disposition pour le périscolaire.
Le Conseil syndical décide la création d'une commission des bâtiments afin d'engager une réflexion à ce sujet.

Le conseil syndical est informé de l'avancement du projet de PEDT. Celui-ci a été déposé dans les délais auprès de la DDCSPP. Pour la rentrée 2015, les activités auraient lieu 2 soirs par semaine, elles seraient encadrées par 2 animateurs et pour des groupes de 15 enfants. Dans un premier temps, les enfants pourraient accéder à des initiations au théâtre et au journalisme.

Questions diverses

Le conseil syndical est informé:

- De la remise des dictionnaires aux enfants le 30 juin.
- De l'exposition et de la kermesse ce week-end.
- De la nécessité d'élaborer un document unique sur l'évaluation des risques.
- De l'obligation de remplir le questionnaire AD'AP pour le mois de septembre.

Le Président,

Benoist MOREAU.